



Regroupement familial

Par **Doigt25**, le **05/02/2024** à **07:43**

Bonjour une petite information j'avais déposé un dossier pour le regroupement familial la ou j'habite à Rouen depuis 2023 mon dossier n'a pas de problème il y'a eu visite de l'appartement j'appelle l'offi dernièrement en me signifie que mon dossier est déjà à la préfecture depuis le 05 12 2023 donc je ne sais pas combien de temps que mon dossier va mettre du temps à la préfecture avant décision est ce que il faut que je prenne un avocat merci

Par **Marck.ESP**, le **05/02/2024** à **07:52**

Bonjour,

Pour le moment non, car il faut attendre un délai de 3 mois pour la réponse de la préfecture.